

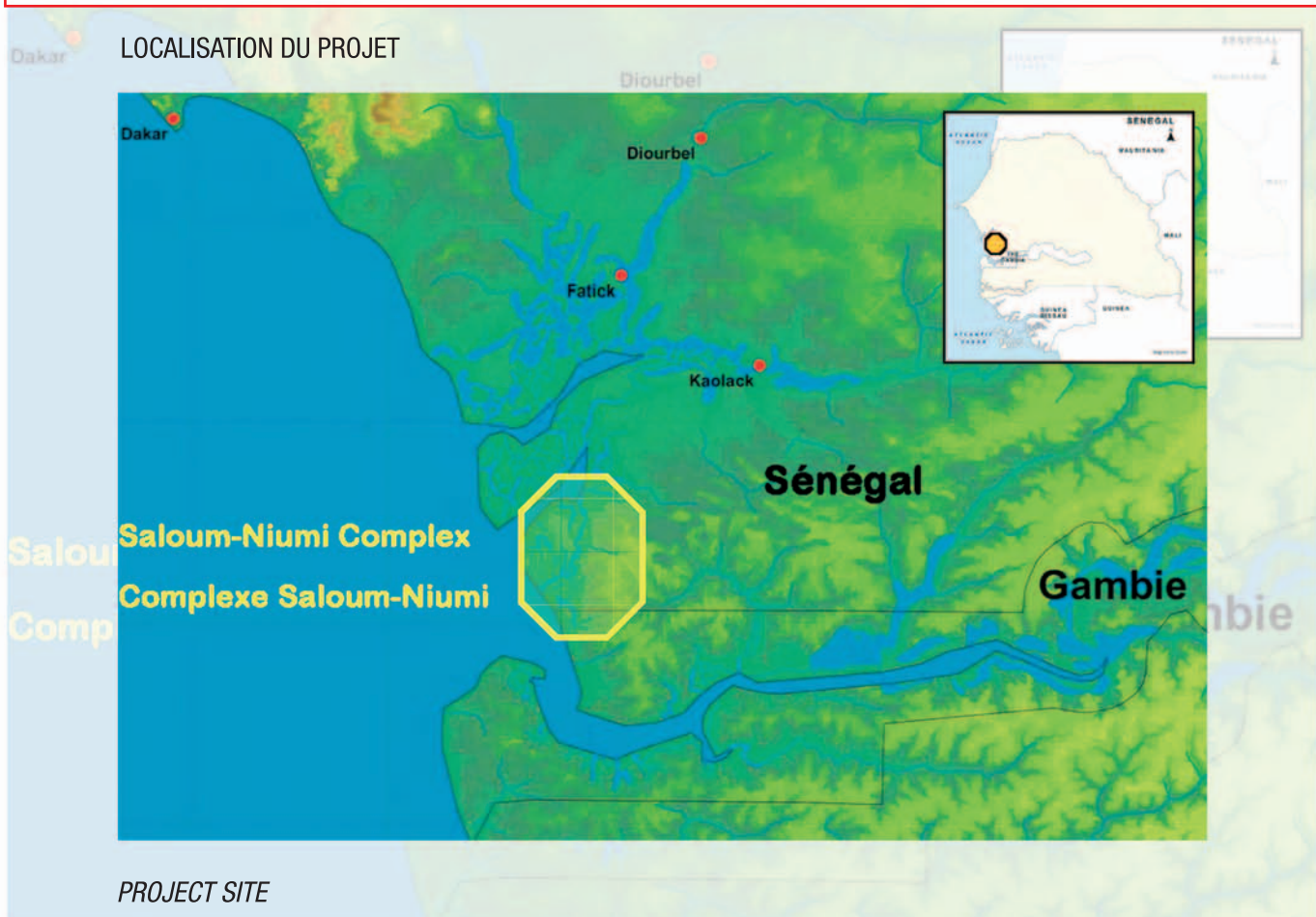
**SOUTIEN
POUR UNE GESTION
TRANSFRONTIERE
DU COMPLEXE
SALOUM - NIUMI**



**SUPPORT FOR
TRANSBOUNDARY
MANAGEMENT OF
SALOUM - NIUMI
COMPLEX**

Introduction ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

Le Sénégal et la Gambie sont tous deux parties contractantes aux principales conventions sur l'environnement, y compris la Convention sur les zones humides, la CDB et l'AEWA. Le Parc national du delta du Saloum est un Site Ramsar et une réserve de la Biosphère. Un projet coordonné par l'UICN a soutenu le développement et la mise en œuvre du plan de gestion pour la Réserve de la Biosphère du Saloum. En outre, des programmes de gestion côtière sont en cours dans ces deux pays, avec de nouvelles initiatives prévues pour obtenir l'appui du FEM-PNUD. Le présent projet se focalisera sur l'appui des deux directions des parcs nationaux par l'opérationnalisation du protocole récemment signé, en vue d'une gestion concertée du complexe Saloum-Niumi.



■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ Introduction

Both Senegal and The Gambia are Contracting Parties to the main international environment conventions, including the Convention on Wetlands, CBD and AEWA. The National Park of the Saloum Delta is a Ramsar Site and Biosphere reserve. A project coordinated by IUCN has supported the development and implementation of a management plan for the Saloum Biosphere Reserve. Coastal management programmes are also underway in both countries, with new initiatives planned for support from GEF-UNDP. The present project will focus on supporting the two National Park Departments with the operationalisation of the protocol that was signed recently, for a joint management of the Saloum-Niumi Complex.

Présentation du Complexe Saloum-Niumi



Le Parc national du Niumi (1986), situé dans le nord-ouest de la Gambie, est contigu au Parc national du delta du Saloum. Il couvre une superficie d'environ 5000 hectares et comprend l'île côtière de Ginak séparé des terres continentales par le canal du Niji Bolon. Le parc comprend des forêts humides, des dunes sablonneuses, des mangroves, des mares et lagunes salées. Il constitue une importante zone de frayères pour les poissons et renferme une zone de mangroves remarquable. La partie terrestre du parc regorge d'une grande diversité d'habitats dont la faune est menacée et abrite une grande avifaune d'espèces résidentes et d'oiseaux migrateurs européens (Sterne de Dougall *Sterna dougalli*, Gravelot à front blanc *Charadrius marginatus*, Barge à queue noire *Limosa limosa*, Hérons, Aigrettes, Sternes, Passereaux, Fauvette). La faune est aussi représentée par le léopard, la hyène tachetée *Crocuta crocuta*, les crocodiles, la tortue verte *Chelonia midas*, la loutre à joues blanches *Aonyx capensis*, le dauphin *Sousa teuszii* et *Tursiops truncatus*, le crocodile du Nil *Crocodylus niloticus*, le cob, l'oribi, l'hyène, etc. Les eaux marines peu profondes offrent d'excellentes conditions d'alimentation aux sternes, goélands et autres espèces piscivores.



Presentation of the Saloum-Niumi Complex

The Niumi National Park (1986), located in the northwestern part of The Gambia, is adjacent to the Parc national du delta du Saloum Saloum (Delta National Park). It covers an area of approximately 5000 hectares and comprises the coastal island of Ginak, separated from the mainland by the Niji Bolon canal. The park comprises wetlands, sandy dunes, mangroves, ponds and saline lagoons. An important spawning ground for fish, it also holds a remarkable mangrove area. The terrestrial part of the park abounds in habitats with great diversity and threatened fauna ; it also hosts a large bird fauna including resident species and European migratory birds (Roseate tern *Sterna dougalli*, White fronted sandplover *Charadrius marginatus*, Black tailed godwit *Limosa limosa*, Herons, Egrets, Terns, Passerine birds, Warblers). The fauna is also represented by the leopard, spotted hyena *Crocuta crocuta*, crocodiles, green turtle *Chelonia midas*, African clawless Otter *Aonyx capensis*, Humpbacked dolphin *Sousa teuszii* and bottlenosed dolphin *Tursiops truncatus*, Nile crocodile *Crocodylus niloticus*, Kob antelope, oribi, hyena, etc. Shallow sea offers excellent feeding conditions for terns, gulls and other fish-eating species.

Le Parc national du delta du Saloum (1976) se situe dans le delta du Saloum qui est lui-même formé par les deltas des fleuves Sine, Saloum et Diombos. Le delta s'étend sur environ 73 km et fait frontière avec la Gambie sur la côte atlantique, il pénètre sur le continent sur une distance d'environ 35 km. La zone du delta est essentiellement composée de mangroves *Rhizophora* spp., *Avicennia nitida*, *R. mangle*, *R. harrisonii*. La réserve de biosphère (1980) qui est à la fois une zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) s'étend sur 180 000 hectares dont 30 000 ha de zones intertidales. Une partie du delta est constituée du Parc national du delta du Saloum désigné comme site Ramsar (1984). Ce dernier couvre une superficie de 7000 ha de mangroves intertidales et de végétations marine et 8000 ha de savanes et de forêts comme celle de Fathala. Le delta abrite une grande variété d'oiseaux d'eau et marins qui forment parfois de véritables colonies (jusqu'à 9000 couples de Sternes caspiennes dans le delta du Saloum). La zone marine et côtière est d'une importance capitale et plus particulièrement les zones terrestres et les îles de l'embouchure pour les goélands et mouettes alors que le lamantin ouest africain est retrouvé dans les bolon bien que difficilement observable. Plus de 110 000 oiseaux d'eau ont été dénombrés dans le parc en 1999 représentant 90 espèces.



*The Saloum Delta National Park (1976) is located in the Saloum delta, itself formed by the Sine, Saloum and Diombos river deltas. The delta spreads over 73 km and is bordered by The Gambia on the Atlantic coast, it penetrates into the continent over a distance of some 35 km. The delta zone is mainly composed of mangroves *Rhizophora* spp., *Avicennia nitida*, *R. mangle*, *R. harrisonii*. The biosphere reserve (1980) which is also an important bird area (IBA) spreads over 180 000 hectares comprising 30 000 ha of intertidal zones. Part of the delta is constituted of the Saloum Delta National Park designated as Ramsar site (1984). The latter covers an area of 7000 ha of intertidal mangroves and marine vegetations and 8000 ha of savannas and forests such as Fathala. The delta holds a great variety of waterbirds and seabirds that, at times, form real colonies (up to 9000 pairs of Caspian terns in the Saloum delta). The marine and coastal zone is vital for gulls, specifically the ground areas and the isles located in the mouth, while West African manatee is found in the bolons, although difficult to observe. Over 110 000 waterbirds were counted in the park in 1999, representing 90 species.*



Problématique du Complexe Saloum-Niumi



Le Complexe du Saloum-Niumi, qui en réalité forme une seule entité écologique, est confronté à des pressions qui ont pour noms une forte densité humaine accompagné d'un taux de croissance élevé, une activité agricole qui s'intensifie et dont les besoins en terres nouvelles croissent, l'aquaculture et la pêche, la destruction de la végétation par le feu, l'exploitation du bois de feu, la pâture incontrôlée des troupeaux, la chasse / le braconnage et le tourisme incontrôlé (vedettes à moteurs, perturbations des colonies), le ramassage des œufs d'oiseaux et de tortues. Ceci est d'autant plus difficile à maîtriser du fait que le complexe est soumis à une double administration gambienne et sénégalaise, ce qui à des implications sur les modes de gestion et d'utilisation des ressources du complexe par les populations locales gambiennes et sénégalaises qui y vivent.

Une gestion rationnelle et durable du complexe du Saloum-Niumi exige une coopération transfrontière aussi bien dans le domaine de la gestion et de la surveillance de la biodiversité terrestre et aquatique, que sur l'usage des ressources naturelles offertes par le parc aux populations autochtones.



Issue of the Saloum-Niumi Complex

The Saloum-Niumi complex which, in reality, forms one ecological entity, is under pressures such as high human density together with high growth rate, intensifying agricultural activity whose land needs are on the increase, aquaculture and fishing, destruction of the vegetation by fire, harvesting firewood, uncontrolled grazing, hunting/poaching and uncontrolled tourism (motor boats, disturbance of colonies) and collection of birds and turtles eggs. This is all the more difficult to control since the complex is under both Gambian and Senegalese administration, which impacts on the way it is managed and its resources are used by local populations living on either side.

Wise and sustainable use of the Saloum-Niumi complex requires transboundary cooperation both regarding the management and monitoring of the terrestrial and aquatic biodiversity, and the use of the natural resources offered by the park to the local populations.

Nécessité d'une coopération interétatique et transfrontière



Un protocole d'accord a été signé entre les deux parties gambiennes et sénégalaises qui marquent une volonté manifeste de travailler en étroite collaboration pour une meilleure gestion du Complexe afin d'aboutir dans le futur à un plan de gestion transfrontière des ressources naturelles. Ceci ne pourra se faire sans une implication forte des communautés locales qui y vivent et de toutes les parties prenantes intervenant dans la zone : décideurs locaux, communautés rurales, ONG, démembrements techniques de l'Etat en tenant compte des stipulations des Conventions sur les zones humides et de l'Accord sur les Oiseaux migrateurs d'Afrique-Eurasie.



Need for interstate and transboundary cooperation

A memorandum of understanding was signed between the Gambian and Senegalese parts, who demonstrate thereby their willingness to work in close collaboration for better management of the Complex, in order to provide in future a transboundary management plan for natural resources. This won't happen without strong involvement of the local communities living in the Complex, and of all stakeholders in the area : local policy-makers, rural communities, NGOs and technical branches of the State, taking into account the provisions of the Conventions on wetlands and the African-Eurasian Migratory Waterbird Agreement.

Les moyens pour l'action.

Pour atteindre les objectifs du Projet, durant la mise en oeuvre, la priorité sera accordée :

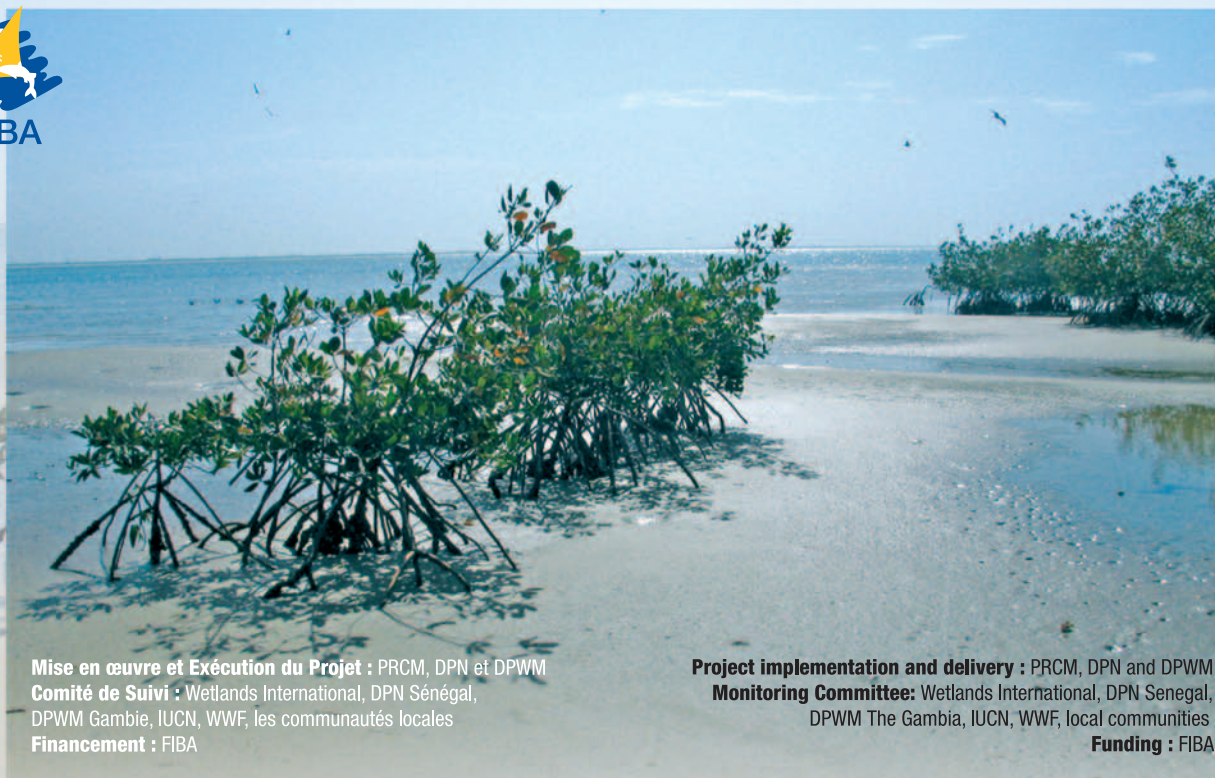
- à l'organisation de cours de formation sur l'élaboration et la mise en œuvre du plan de gestion
- à la formation à la gestion des parcs et au suivi des oiseaux d'eau avec l'implication des populations locales
- au suivi sur site et la coopération entre les institutions/pays
- à la sensibilisation sur l'importance de la gestion transfrontière
- à la visite des communautés et l'organisation de réunions d'information
- à l'implication des journalistes environnementaux du Sénégal et de la Gambie pour une meilleure diffusion et partage de l'information.

Photos :

J. Veen, E. Wymenga, J.F. Hellio & N.Van Ingen (FIBA) :

Carte :

Carte adaptée de SERTIT 2005
(Université de Strasbourg).



Mise en œuvre et Exécution du Projet : PRCM, DPN et DPWM
Comité de Suivi : Wetlands International, DPN Sénégal,
DPWM Gambie, IUCN, WWF, les communautés locales
Financement : FIBA

Project implementation and delivery : PRCM, DPN and DPWM
Monitoring Committee: Wetlands International, DPN Senegal,
DPWM The Gambia, IUCN, WWF, local communities
Funding : FIBA



Policy instruments

To reach the Project goals, priority will be given to the following during the implementation phase:

- organisation of training courses on the development and implementation of the management plan
- training in park management and waterbird monitoring, with the involvement of local populations
- on-site monitoring and cooperation among institutions/countries
- awareness to the importance of transboundary management
- visit to communities and organisation of information meetings
- involvement of environmental journalists in Senegal and The Gambia for better dissemination and information sharing

Contact :

Bureau régional de Wetlands International pour l'Afrique
407 Cité Djily Mbaye, Dakar-Yoff
BP 8060
Tél +221 8206478
Email : wetlands @sentoo.sn - ablaywet @sentoo.sn

UICN – Sénégal B.P. 3215 Dakar, Sénégal
Tél +221 8690280 • Fax +221 8249246
Email : uicnsenegal@iucn.org
Matar DIOUF, Chef de Programme UICN – Sénégal
matar.diouf@iucn.org